PPRT - Montagne des Serpents - Commune de ROURA (973)

PRÉFET
DE LA GUYANE
Liberté
Égalité
Fraternité

Fait le

Le ministre des Armées,
Pour le ministre et par délégation :

Le Sous-directeur des risques,
de l'environnement et du développement durable

Le préfet de la région Guyane,
préfet de Guyane,

Alain BROSSAIS

Plan de Zonage

- Zone Grise : Emprise foncière de l'établissement
- Zone Rouge (R+Pro1) : Interdiction stricte
- Zone Bleue (B+Pro2): Autorisation sous conditions et prescriptions
- Périmètre d'exposition aux risques
- Périmètre du polygone d'isolement
- parcelles

batiments

- bâti dur
- bâti léger

0 500 1 000 m

N

Sources :© IGN – SCAN 25 ® 2021
DGTM Guyane,ATTE/PCE/IGDC-04/04/2023

C:\PRODUCTION\Risque\2022_PPRTRoura\Zonage_Reglementaire.qgz

D G Territoires et Mer